

DRANCY • média

BIMENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES

Du 1^{ER} au 15 NOVEMBRE 2021



LE STATIONNEMENT :
UN ENJEU QUOTIDIEN



Au mois d'octobre, quatre classes de maternelle ont découvert l'apiculture. Cette sensibilisation s'inscrit dans le cadre des ateliers d'éveil à la protection de l'environnement proposés, depuis la rentrée, par le service du développement durable. Chaque mois, un nouveau thème sera abordé par quatre nouvelles classes. En novembre, les enfants étudieront le textile.

GRAND ANGLE



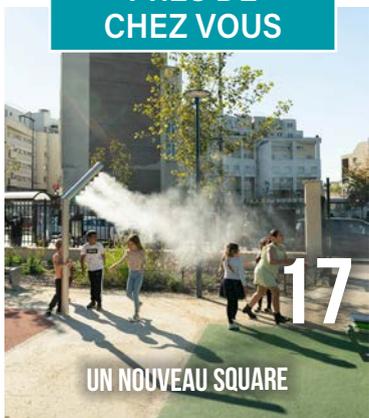
LE STATIONNEMENT : UN ENJEU QUOTIDIEN

DRANCY 360

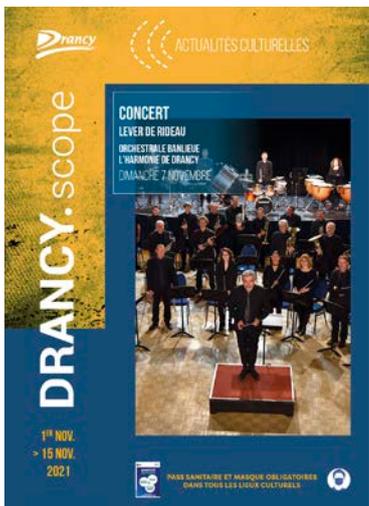


AGIR ENSEMBLE S'AGRANDIT

PRÈS DE CHEZ VOUS



UN NOUVEAU SQUARE



Drancy mobilisée pour continuer à faire face aux défis du quotidien



Pprès de 200 : C'est le nombre d'arrêts minutes qui vont être mis en place sur Drancy, notamment sur les axes commerçants de notre ville (Barbusse, Sadi-Carnot, Jaurès ou Marceau), ou à proximité de certains équipements publics. Derrière ces bornes que vous commencez à découvrir dans la Ville, une volonté, celle d'**accroître la rotation des véhicules pour faciliter la vie des Drancéens** qui se rendent dans leurs commerces et souhaitent se garer, avec des limitations à 10 ou 20 minutes selon les endroits, et un signallement immédiat aux ASVP en cas de dépassement de la durée maximum autorisée (lire plus loin).

En dépit de notre souhait de pouvoir maintenir le principe de la gratuité du stationnement sur voirie à Drancy, nous devons agir pour lutter contre les stationnements ventouses ou en double file qui empoisonnent la vie des Drancéens. Avec ces bornes, plus de rotation de véhicules et donc plus de places rendues disponibles pour les Drancéens qui vont faire leurs courses, acheter leur baguette de pain par exemple.

Dans le même temps, je regrette la décision de l'État de fermer la moitié des centres de vaccination de proximité dont celui de Drancy.

Je joins ma voix à celle de nombreux Drancéens qui ne comprennent pas cette décision du Préfet de Seine Saint-Denis de **fermer progressivement les centres de vaccination** installés dans notre Département, **au moment où le Gouvernement appelle nos anciens pour une troisième dose**. Je partage avec vous cette conviction que **l'œuvre de la vaccination n'est pas terminée** et que nous devons poursuivre nos efforts dans cette lutte contre la COVID-19. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'avais indiqué au Préfet mon souhait de pouvoir continuer à gérer ce centre, notamment au bénéfice des personnes fragiles et nos aînés âgés de 65 ans et plus. La médecine de Ville et les pharmacies devront donc prendre le relais sur la vaccination et nous continuerons d'apporter toute l'aide matérielle qui nous sera possible à nos professionnels de Santé.

J'en termine sur un moment que j'ai eu plaisir de partager avec de nombreux Drancéens. L'ouverture du nouveau square Paule Beaujour et Brahim Fellah (lire en page 15) a été l'occasion d'un moment de mémoire pour ces deux conseillers municipaux disparus lors de la première vague de la COVID-19. Quel meilleur endroit pour se souvenir d'eux et de toutes les victimes de cette épidémie que ce lieu de vie ouvert à toutes les familles, à nos enfants et à nos jeunes sportifs ?

“

Avec ces bornes, plus de rotations de véhicules et donc plus de places rendues disponibles pour les Drancéens qui vont faire leurs courses, acheter leur baguette de pain par exemple.

”

Aude Lagarde, maire, conseillère départementale



LE STATIONNEMENT, UN ENJEU QUOTIDIEN !

Toutes les villes de l'agglomération parisienne rencontrent un défi : la gestion du stationnement, clé de voûte de la mobilité. Notre ville saisit donc toutes les opportunités qui s'offrent à elle par des aménagements de la voirie, des projets de parkings, de la réglementation ou de l'innovation afin de s'inscrire dans le futur et de poser progressivement les jalons d'une "smart city", c'est-à-dire d'une ville intelligente qui met l'innovation technologique au service de ses habitants.







ÉQUILIBRER LE STATIONNEMENT : UN TRAVAIL DIFFICILE MAIS NÉCESSAIRE



Le stationnement a un impact direct sur le quotidien des habitants mais également sur l'attractivité de la ville. C'est pourquoi la municipalité utilise tous les leviers dont elle dispose afin de gérer ce problème complexe, tout en prévoyant de faire de la place dans l'espace public aux nouveaux modes de déplacement.

La régulation du stationnement est une histoire sans fin. De la généralisation des zones bleues en février 1960 à l'installation des parcètres à Paris en octobre 1971 (date également des premières prunes distribuées par des aubergines qui deviendront, plus tard, des pervenches), puis à l'arrivée des horodateurs en 2001, sa technologie a évolué.

La gratuité : un privilège

À Drancy, depuis 2001, la municipalité refuse de faire payer les automobilistes pour stationner leur véhicule. Face au manque de places, c'est le principe de la zone bleue qui a été réintroduit en 2010 afin de favoriser une meilleure rotation des voitures sur les artères les plus commerçantes de la ville, ainsi que dans ses parkings publics. Quand on compare avec les autres villes, ne pas mettre la main au portefeuille dès que l'on éteint son moteur est aujourd'hui un privilège dont il faut réellement avoir conscience.

" FAVORISER UNE ROTATION RAPIDE DU STATIONNEMENT POUR FACILITER LA VIE DES CLIENTS ET DES USAGERS

Nouveauté : les arrêts minute

Mais pour répondre à l'accessibilité de certains bâtiments publics et des axes commerçants, la municipalité a décidé d'ajouter un autre système, le stationnement minute (lire page 10). Son rôle est de favoriser une rotation rapide du stationnement pour faciliter la vie des clients et des usagers. La verbalisation sur ces emplacements a commencé le 1^{er} novembre. D'ici quelques semaines, une application permettra de voir en direct sur son téléphone où se trouvent des places disponibles à proximité de sa destination. Tout ceci est un progrès, mais ne résout pas tous les problèmes.



MOT DE L'ÉLU

Jean-Luc Millard

adjoint au maire en charge des travaux
et des transports



Un meilleur partage des places existantes

Pourquoi est-ce si compliqué de résoudre le problème du stationnement ?

C'est une problématique plus complexe qu'il n'y paraît et commune à toutes les villes alentours. Quand les villes ont commencé à se densifier, il y a un peu plus d'une cinquantaine d'années, personne n'avait imaginé que les voitures deviendraient si nombreuses, surtout dans des villes très populaires comme la nôtre. Personne n'avait donc anticipé les besoins à venir, contrairement à aujourd'hui, où toute construction d'immeuble prévoit au minimum la création en sous-sol d'1,3 place par appartement.

Il est rare de pouvoir créer plus d'une centaine de places d'un coup, comme la municipalité va le faire avec le futur parking souterrain du stade nautique. Quels sont les autres leviers pour équilibrer le stationnement ?

L'aménagement de la voirie est un premier levier. Quand nous rénovons une rue, nous étudions les différentes possibilités de manière à optimiser le nombre de places ; quand nous décidons de passer d'un stationnement alterné à un stationnement fixe, nous optons pour le côté qui permettra de garer le plus de véhicules. C'est un travail de fourmi, long mais nécessaire. L'incitation est un autre levier important. Il faut encourager les Drancéens à rentrer leurs voitures. C'est ce qui est fait par la Ville avec les aides à l'achat de portails automatiques ou par l'OPH avec la sécurisation des parkings souterrains. Enfin, il faut proposer des réglementations adaptées

à l'usage des places. Aujourd'hui, nous disposons à Drancy de 6 types de réglementations différentes, permettant de stationner gratuitement de 10 minutes à 4 heures. Ce choix assure une meilleure rotation des véhicules et donc un meilleur partage des places existantes.

Avec la création de 11 km de pistes cyclables en 3 ans, il va être également nécessaire de partager davantage l'espace public. Est-il encore raisonnable de créer des places ?

Il est nécessaire aujourd'hui de maintenir le nombre de places existantes et de l'accroître là où c'est utile et possible. Le stationnement est un enjeu pour la mobilité et l'attractivité économique et sociale. En Île-de-France, 30% des embouteillages sont liés à la recherche de places. Par contre, il ne faut pas créer des places sans tenir compte du développement à venir des autres modes. La municipalité est convaincue qu'il ne faut pas opposer les modes de déplacement les uns aux autres mais leur donner les moyens de cohabiter de manière harmonieuse. Le développement du vélo ou d'autres modes ne doit pas se faire aux dépens de la voiture mais à côté d'elle. Il faut penser le stationnement des voitures mais aussi celui des vélos, des voitures électriques... Des places équipées de bornes de recharge à la place des anciennes bornes Autolib' seront d'ailleurs bientôt en service. Il faut penser la ville dans sa globalité, prendre en considération tous les usagers et en même temps imaginer le stationnement de demain. ■

Un besoin de civisme et de réalisme

Dans notre ville, il y a des milliers d'emplacements à disposition. Drancy compte plus de 24 000 places de stationnement dans l'espace public et 4200 places dans le parc de l'OPH. Depuis 15 ans, dans tous les immeubles qui se construisent, il est obligatoire de prévoir 1,3 place par logement, mais des places y demeurent vacantes. 70% des habitations individuelles disposent d'une place de stationnement privée, à l'intérieur de la propriété. Force est de constater que de nombreux Drancéens ne les utilisent pas à cet usage, soit

parce qu'ils ont transformé leur garage en autre chose, soit qu'ils ne rentrent leur véhicule dans l'espace prévu à cet effet, une obligation pourtant renforcée par notre PLU en 2004. Or, en moyenne un terrain privé à Drancy a une dizaine de mètres de largeur. L'entrée charretière (le bateau) faisant 5 mètres de large, il ne reste qu'une place de libre dans la rue. Lorsque le propriétaire possède deux voitures et n'en rentre pas au moins une, la congestion est assurée et le stationnement devient difficile. Par l'insuffisance des transports en commun, de nombreuses familles sont contraintes d'avoir deux voitures.



De ce point de vue, notre ville paiera longtemps la décision de l'État de ne pas implanter de station de métro en cœur de ville.

Une aide municipale au stationnement

Dans les zones pavillonnaires, il est donc essentiel que chacun participe en rentrant au moins un de ses véhicules à l'intérieur de sa propriété. C'est la seule solution car il y est impossible d'y créer des parkings publics faute de terrain. D'ailleurs qui vendrait sa maison pour la transformer en parking ? Et le coût serait vertigineux (près de 40 000 euros par place), soit deux fois plus cher que des stationnements souterrains. C'est pour aider les Drancéens à faire ce geste de civisme que la municipalité accorde une aide allant de 400 à 600 euros lorsqu'une famille drancéenne décide d'automatiser son portail pour rentrer plus facilement son véhicule. Plus de 255 familles en ont bénéficié depuis l'été 2020, mais c'est encore insuffisant. Pourtant, cette solution économique garantit à chacun de disposer d'une place rapidement et de mettre son véhicule en sécurité.

+ d'infos sur Drancy.fr/Portail
ou au 01 48 96 53 27

"
**IL EST ESSENTIEL
QUE CHACUN PARTICIPE**

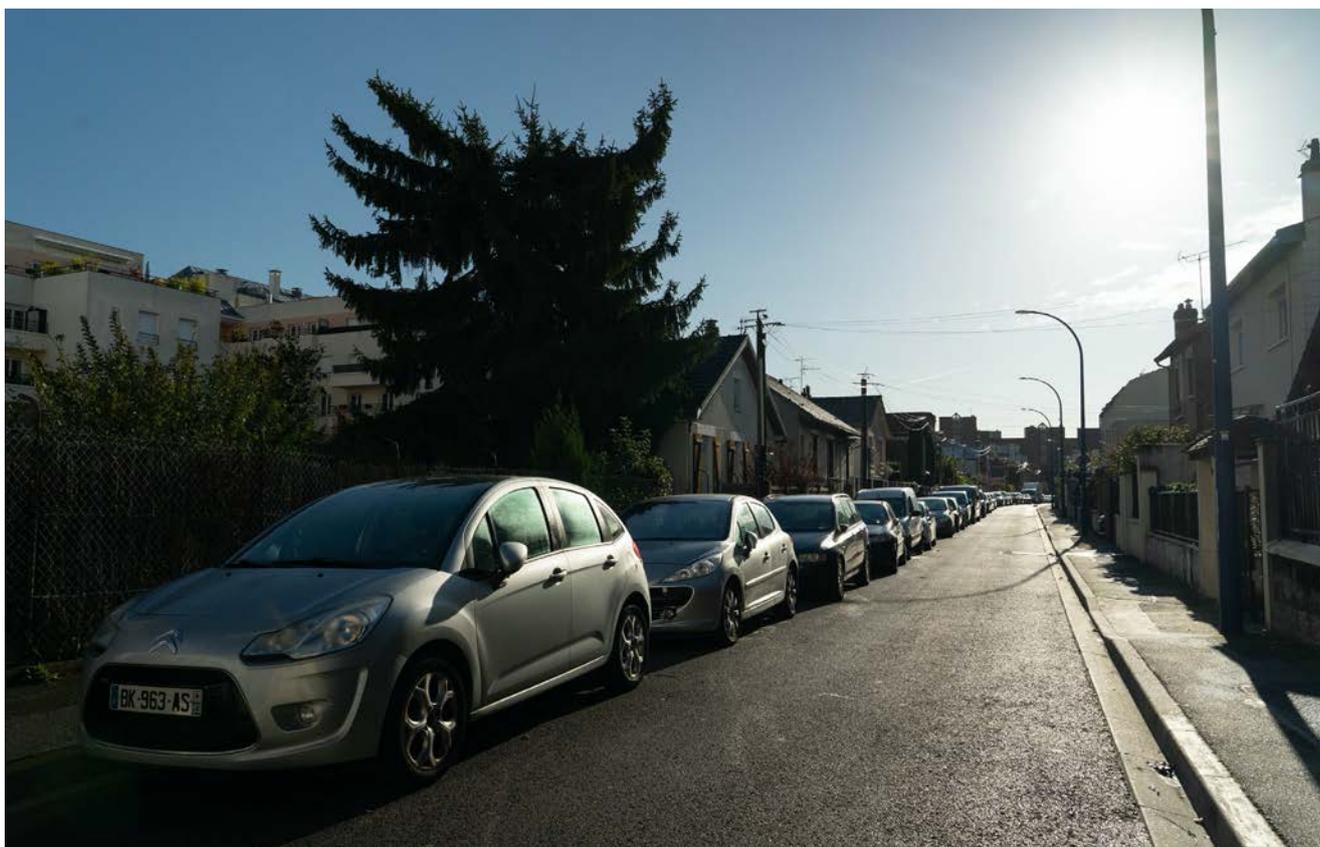
Pour l'OPH aussi, le stationnement est un enjeu

Les locataires eux aussi ont leur rôle à jouer. Pour améliorer la situation, la réponse la plus évidente est de mieux utiliser les places existantes. Il faut retrouver la confiance dans les parkings souterrains existants. L'OPH s'y efforce avec la vidéosurveillance, la création de nouvelles places, mais aussi au travers de la rénovation urbaine. À titre d'exemple, les parkings des résidences construites à la place de la cité Pierre Sépard font le plein. Mais trop de locataires choisissent de ne pas louer de place de stationnement, tout en regrettant d'avoir du mal à trouver une place. Pourtant ces places disponibles existent dans l'ensemble du parc de l'OPH. Certes elles ont un coût (il a bien fallu les construire). Mais c'est aussi le cas du carburant, de l'assurance, de l'entretien etc... Le stationnement fait partie du coût à assumer avec une voiture.

De nouveaux parkings

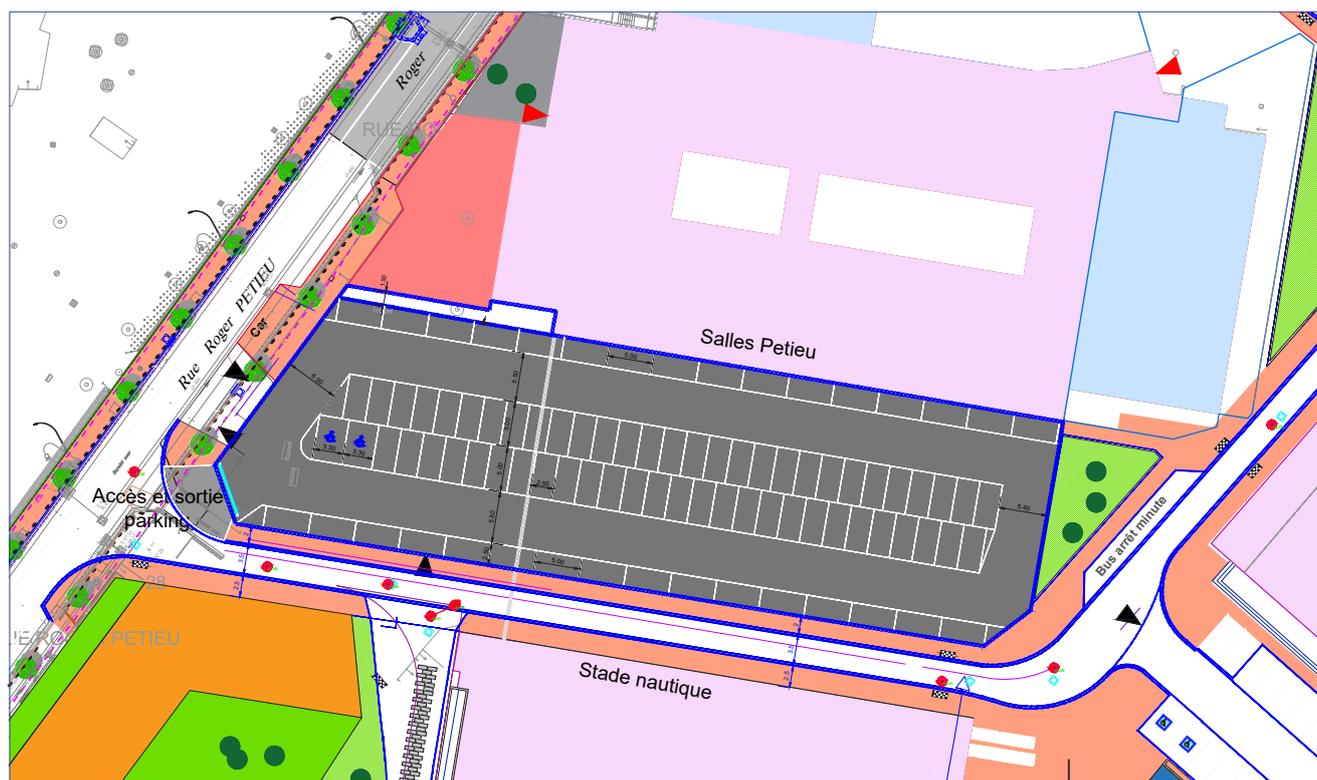
De son côté, la Ville a entrepris de créer de nouvelles places de stationnement, dans des lieux particulièrement sensibles. Le futur parking du stade nautique, qui devrait ouvrir début 2024, offrira 230 places au lieu des 90 actuelles (lire page 9). Dans quatre ans, les 4 routes offriront 230 places publiques au lieu de 120 aujourd'hui. La municipalité travaille actuellement sur des projets de parkings à proximité des gares.

Reste le sujet des véhicules utilitaires qui encombrant les rues. Là, l'action municipale est plus compliquée. D'une part, de nombreuses entreprises ne s'ennuient plus à payer des emplacements pour leurs véhicules et imposent à leurs employés de les conserver le soir. D'autre part, le code de la route ne laisse que peu de solutions pour lutter contre ces abus. Ce sont souvent par des aménagements de voirie que la Ville tente d'y faire obstacle. ■



UN PARKING POUR ASSURER LA CONTINUITÉ

Les travaux de réhabilitation et d'agrandissement du stade nautique débutent. La première étape est celle de l'aménagement de son parking provisoire.



Il ne s'agit pas de changer quelques carreaux dans les vestiaires ou de remplacer les ampoules : les travaux qui débutent au centre-ville vont concerner tout le périmètre autour de la piscine. Nous aurons le temps de vous présenter le projet dans son ensemble durant les mois à venir. Mais sachez qu'à terme, vous pourrez y trouver un nouveau bassin et des attractions ludiques, une machinerie modernisée, un nouveau gymnase/dojo, une esplanade, des fontaines, un parking souterrain, des espaces extérieurs pour la famille, des logements, un restaurant... Enfin, les bassins existants, ainsi que le complexe sportif Petieu, seront entièrement réhabilités. Et tout ceci sera réalisé sans que le stade nautique ne ferme ses portes.

230 places à terme

En attendant, c'est par le parking souterrain que les gros travaux vont débuter en début d'année prochaine. Il sera situé sous celui existant et comportera 230 places. Actuellement, il n'en accueille que 90, dont 2 pour les personnes à mobilité réduite (PMR). C'est

donc un effort important qui est entrepris afin de décongestionner le centre-ville.

Mais pour débuter les travaux, il faut bien entendu créer un parking provisoire. Il sera situé juste derrière le stade nautique, sur un terrain encore vide de toute occupation. Son aménagement a débuté à la fin novembre, pour une ouverture début 2022. Le nombre de places disponibles sera le même qu'aujourd'hui, afin de ne pas pénaliser les usagers - dont beaucoup de parents qui attendent pendant que leurs enfants sont dans les bassins. L'entrée et la sortie se feront sur la rue Petieu.

Un centre-ville attrayant

À terme, il y aura plus de places de stationnement, mais moins de voitures dans notre champ de vision. De quoi contenter les usagers et les résidents, mais aussi tous ceux qui en ont un peu assez de l'omniprésence des véhicules dans nos rues. Cela permettra aussi de dégager la vue sur le dôme du stade nautique depuis le boulevard Paul Vaillant Couturier. Il redeviendra un marqueur du centre de Drancy.

Emplacement du parking provisoire. La rue, entre le stade nautique et le parking, sera construite lors d'une autre phase des travaux.

STATIONNEMENT-MINUTE : DE NOUVEAUX CAPTEURS

Afin de permettre une meilleure rotation des véhicules dans les rues commerçantes, des places de stationnement-minute sont en cours d'installation. Elles préfigurent la ville de demain.

Le principe n'est pas nouveau : il s'agit simplement d'un stationnement qui vous permet de garer votre véhicule durant un laps de temps très court, 10 à 20 minutes, pour faire vos courses dans les commerces à proximité. La présence d'une voiture est automatiquement détectée. On en trouvait déjà quelques-uns dans les rues drancéennes. Mais leur système n'était pas très simple : en cas de dépassement de temps, la Police municipale était prévenue automatiquement par mail, le signalment étant alors transmis aux agents de surveillance de la voie publique (ASVP), via la radio. Le temps de traitement était long et si la patrouille était à l'autre bout de la ville, les conducteurs pouvaient prendre tout leur temps pour remonter en voiture.

Le PV, en circuit court

Dorénavant, tout est simplifié : chaque ASVP est équipé d'une tablette dotée d'une application spécialement dédiée. Il s'agit d'une carte de la ville, comme un GPS, sur laquelle



Capteur sur une place destinée aux personnes à mobilité réduite



chaque emplacement-minute (il y en aura une centaine, à terme) est représentée par une pastille, verte si un véhicule y est garé sans enfreindre le temps imparti, rouge si la limite est dépassée, blanche si la place est inoccupée. Ainsi, simplement en roulant dans les rues, les agents ont une vision précise des voitures en infraction.

Ces places sont réglementées tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés, de 9h à 19h. Vous pouvez donc y stationner, par exemple, la nuit.

Bientôt une appli

Parallèlement, la Ville proposera très bientôt une appli, EasyPark Drancy, pour savoir en temps réel où trouver un stationnement-minute disponible. Votre téléphone vous y guidera directement, ce qui permettra de fluidifier la circulation.

Places du handicap

D'autres places font actuellement l'objet de tests : celles pour les personnes à mobilité réduite. Trois d'entre elles sont également équipées de capteurs posés au sol. Elles fonctionnent à peu près de la même façon que les précédentes.

Mais ce projet n'en est qu'à ses débuts : rapidement, les personnes à mobilité réduite pourront disposer d'une appli similaire sur leur smartphone qui leur indiquera si les emplacements sont libres. Et imaginons la suite : pourquoi ne pas confier à ces personnes un système qui indiquera à la borne placée sous le véhicule qu'il est légitimement garé. Les contrevenants seraient alors automatiquement démasqués.

Tout ceci préfigure la ville de demain : grâce aux réseaux, la "smart-city" n'en est qu'à ses balbutiements. Gestion des éclairages et du stationnement, détection des fuites ou mise en veille des chauffages par capteur : tout ceci n'est que l'ébauche d'une ville moderne où l'intelligence artificielle sera bien présente. ■



INCENDIE CRIMINEL À L'ÉCOLE JEAN JAURÈS

Dans la soirée du mardi 19 octobre, un incendie d'origine criminelle a causé d'importants dégâts dans plusieurs salles de classe de l'école élémentaire Jean Jaurès.



Il était aux alentours de 23h15 lorsque les pompiers ont été prévenus de l'incendie par une riveraine. Aucune victime n'est à déplorer, toutefois les dégâts sont importants. Deux salles de classe ont brûlé. Deux autres sont inutilisables en raison des dégagements de fumées et des suies qui s'y sont déposées, en plus d'une odeur persistante.

Pas d'impact sur la scolarité des élèves

Grâce aux efforts des services municipaux, conjugués à ceux des personnels de l'Éducation nationale,

tous les élèves ont pu être accueillis normalement dans l'établissement, y compris les élèves des classes impactées. Cette école classée REP bénéficie en effet de classes dédoublées. Avant les vacances de la Toussaint, deux de ses classes de CP ont été réunies ainsi que deux autres de CE1, permettant l'accueil de tous les élèves.

La Ville porte plainte

Le maire, Aude Lagarde s'est indignée de cet acte odieux dans un communiqué paru le lendemain de l'incident. "Lorsqu'on s'en prend à l'école, ce sont nos enfants et la Ré-



publique qui sont attaqués. L'école est le lieu de tous les apprentissages, celui où l'on construit l'égalité des chances et la fraternité entre les futurs citoyens. Aucune motivation ne saurait justifier un crime de ce type. Chaque année, nous investissons des millions d'euros pour l'éducation et la réussite de nos enfants, qui est notre priorité dans une ville populaire comme Drancy. Je suis révoltée de voir ainsi partir en fumée nos efforts par les agissements de criminels irresponsables. Une plainte a été déposée par la Ville pour que les auteurs soient poursuivis et sanctionnés durement, dès qu'ils auront été identifiés. Notre objectif est de rouvrir les classes enfumées dès la rentrée et de remettre en état avant la fin de l'année les deux salles de classe durement touchées par l'incendie".

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la piste de l'incendie criminel est privilégiée par la police. Des fenêtres ont visiblement été forcées de l'extérieur, tandis que des substances inflammables ont été retrouvées sur les lieux. ■



FERMETURE DU CENTRE DE VACCINATION DRANCÉEN

Le centre de vaccination René Deschamps sera fermé à compter du samedi 30 octobre. Une décision du Préfet de Seine-Saint-Denis que la municipalité déplore. D'abord en raison de son impact sur la proximité offerte actuellement aux Drancéens. Ensuite, parce que cette décision s'inscrit dans une volonté de fermeture d'une majorité de centres de vaccination sous responsabilité communale.

Dorénavant pour vous faire vacciner, il faudra se tourner vers :

- > votre médecin traitant
- > votre pharmacien
- > le site Doctolib.fr
- > le 0809 10 20 89 (AP-HP de Seine-Saint-Denis)

ÉDUCATION

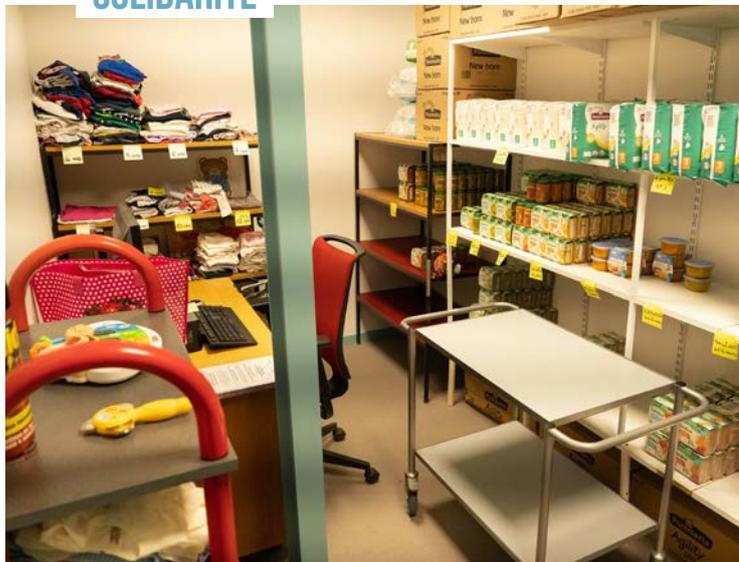


Lundi 18 octobre, les élèves de CM1/CM2 et de CM2B de l'école Jean-Pierre Timbaud participaient à la dictée ELA, à l'occasion de la semaine de lutte contre la leucodystrophie, une maladie qui détruit le système nerveux. C'est Margaux Pinot, championne olympique par équipe de judo, qui leur a lu le texte écrit par Hervé Le Tellier, Prix Goncourt 2020. Le lendemain, ils ont chaussé leurs baskets afin de faire un maximum de pas et de décrocher la lune pour les enfants malades. L'objectif de ces deux journées était de sensibiliser les élèves à la solidarité, au respect de la différence et à la fraternité.



Vendredi 14 octobre, avait lieu le déjeuner de rentrée réunissant la Ville et l'Éducation nationale. Devant les membres de l'équipe municipale, les chefs de service, les inspecteurs de circonscription et les directeurs d'école, le maire, Aude Lagarde, a rappelé l'engagement de la municipalité pour l'éducation des enfants, son implication dans leur accompagnement ainsi que le caractère indispensable de sa coopération avec l'Éducation nationale.

SOLIDARITÉ



Samedi 16 octobre, les Restos du cœur inauguraient leurs nouveaux locaux, 3 rue Ladoucette.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Lundi 18 octobre, le parc de Ladoucette fêtait l'automne. Les Drancéens ont pu y faire quelques courses, y trouver des conseils de jardinage et des astuces pour faire des économies d'énergies. Ceux qui ne disposaient pas encore de composteurs et de nichoirs ont également pu s'en procurer et être formés à leur utilisation.



PETITE ASSO DEVENUE GRANDE



Vendredi 15 octobre, Agir Ensemble inaugurerait ses nouveaux locaux avenue Sadi Carnot : 450m² dédiés à la formation et l'insertion professionnelle. Ce déménagement a été rendu possible grâce au soutien de la Ville, qui accompagne les actions de l'association depuis ses débuts et qui a rénové ces locaux pour un montant de 570 000 euros.

Idriss Niang, président d'Agir Ensemble, revient sur le parcours de son association reconnue dans la région comme un interlocuteur efficace et ambitieux.



Quelle est la raison d'être de votre association ?

L'association Agir Ensemble accompagne les publics en situation de fragilité sociale ou professionnelle. De 2009 à 2018, nous avons mis en place des formations BAFA, de l'accompagnement à la scolarité et nous avons organisé des moments d'échanges interculturels ou sportifs.

2018 marque un tournant pour l'association. Que s'est-il passé ?

La majorité des personnes qui font appel à Agir Ensemble ont des besoins liés à la formation ou à l'emploi. C'est la raison pour laquelle l'association a décidé de focaliser ses actions sur ces deux domaines et de devenir un organisme de formation à part entière. C'est ainsi qu'en 2018, nous avons mis en place un partena-

riat avec la SNCF. Depuis, cette dernière passe par notre structure pour le recrutement de ses conducteurs de tramway en Île-de-France.

Quelles formations proposez-vous ?

Agir Ensemble se focalise sur les 3 formations les plus demandées : la préparation du Toeic, le test de connaissance du français (TSF) et une formation à destination des personnels associatifs, en partenariat avec le département.

Agir Ensemble, ce sont aussi des formations au permis de conduire ?

Tout à fait. Pour faciliter l'accès à l'emploi, Agir Ensemble a créé en 2019 sa propre école de conduite associative. Jusqu'alors, l'association passait par des auto-écoles prestataires. Avec le dispositif "100 permis pour les sans

permis", l'objectif était de rendre accessible la formation au permis de conduire à des publics en difficulté. C'est ainsi que nous avons accompagné 300 mères de familles monoparentales du département dans l'obtention de leur permis.

Pourquoi changer de locaux ?

C'est devenu nécessaire car désormais, nous accompagnons plus de 2000 personnes par an à Drancy, dont 500 personnes pour le permis de conduire, 300 jeunes pour le BAFA et 200 personnes dans le cadre du partenariat avec la SNCF. Forts de notre succès, nous avons même développé des antennes aux Mureaux et à Plaisir, dans le 78, ainsi qu'à Massy dans le 91. ■



LE CHAUFFAGE PAR GÉOTHERMIE S'INSTALLE

Alors que plusieurs bâtiments sont chauffés par géothermie, l'installation des canalisations qui transportent l'eau chaude se poursuit.

LA GÉOTHERMIE =
PAS DE POLLUTION
MOINS DE DÉPENSES



Le 31 octobre, 9 des établissements publics raccordés depuis le printemps, étaient déjà chauffés grâce à la géothermie : la crèche Farandole, les écoles maternelles Jacqueline Quatremaire, France Bloch et Jacques Jorissen, les écoles élémentaires Joliot-Curie et Simone de Beauvoir, les groupes scolaires Jean Jaurès et Marcel Cachin ainsi que le gymnase Joliot-Curie. Les usagers des bâtiments ne ressentent certainement pas la différence, pourtant ce nouveau système de production de

chauffage et d'eau chaude sanitaire a un impact immédiat sur la qualité de l'air qu'ils respirent et donc sur leur santé, puisqu'il n'émet pas de CO₂. On estime qu'avec la géothermie 30 000 tonnes de CO₂ de moins seront rejetés dans l'air drancéen, soit l'équivalent des émissions de 20 000 logements. Autre avantage significatif à l'heure où les tarifs des énergies fossiles flambent : son coût maîtrisé et la TVA à 5,5% dont elle bénéficie. D'autres bâtiments seront eux aussi chauffés

par géothermie rapidement. Le stade nautique et le gymnase Auguste Delaune devraient pouvoir en bénéficier, d'ici le 15 novembre.

Parallèlement, les travaux de mise en place de canalisations qui transporteront l'eau chaude issue du sous-sol jusqu'aux bâtiments se poursuivent. Trois rues sont actuellement en travaux dans le quartier du centre-ville : Louis Delplace, Raymond Lefevre et Travailleurs/Argonne.

LA MARE



Rue de la Villette

La rue est fermée à la circulation du lundi au vendredi de 8h à 17h, jusqu'au 5 novembre.

Il y sera procédé aux finitions de sa rénovation, débutée cette été et interrompue à la rentrée scolaire : la pose des îlots et du marquage ainsi que l'hydrodécapage de la chaussée. Déjà utilisé au mois de septembre rue Albert David, ce procédé qui consiste à projeter de l'eau à 2200 bars, permettra d'y réduire les dégagements de chaleur.

PARIS CAMPAGNE



Fin de rénovation

La rénovation de la rue Marcel Leblanc ainsi que des trottoirs des rues Louis

Loucheur, Martin Luther King et Adrien Froment, va mettre un point final au chantier de rénovation urbaine de la cité Pierre Séward. Les travaux, débutés lundi 25 octobre, devraient durer quatre semaines.



AGENDA

Retrouvez les rendez-vous culturels dans le Drancy.scope.
En fonction des conditions d'organisation de l'événement,
le port du masque et le pass sanitaire peuvent être demandés.

DU MARDI 2 AU VENDREDI 5 NOVEMBRE

Initiation à l'escalade et à l'escrime

Dans le cadre des Quartiers d'Automne
Pour les 8/17 ans
Avec le service municipal des Sports et l'ASD
Inscriptions sur place
De 15h30 à 17h, gymnase Aretha Franklin

SAMEDI 6 NOVEMBRE

- Déchetterie mobile

De 9h à 18h, en face du 86 rue Julian Grimau

- Bourse à l'enfance

Avec BBN
De 9h30 à 16h, salle Louis Méret

- Don du sang

Prise de rendez-vous obligatoire sur :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
De 10h à 15h, Hôtel-de-Ville

- Football

> JAD - P.U.C. (Régional 1)
Seniors Féminines (Régional 1)
17h, stade Paul André

DIMANCHE 7 NOVEMBRE

- Salon de la Mode

Avec Danse Art Style
De 9h à 19h30, salle Louis Méret

- Brocante

Avec l'association AJPS
Toute la journée, place de l'Amitié

MERCREDI 10 NOVEMBRE

Atelier Créer son jeu de société

A partir de 8 ans
De 14h à 15h30, médiathèque Georges Brassens

JEUDI 11 NOVEMBRE

Commémoration

103^e anniversaire de l'Armistice de la Première guerre mondiale
10h, place de l'Hôtel de Ville

SAMEDI 13 NOVEMBRE

- Tournoi national de jeu de dames

Avec Drancy Damier Club
Toute la journée, salle Louis Méret

- Bourse aux jouets

Avec le centre social municipal
De 10h à 18h, devant le 8 rue Pierre Sépard

- Découverte de la marche nordique

Avec la JAD
De 9h à 10h30, Parc Georges Valbon (La Courneuve)
De 15h à 16h30, Parc Georges Valbon (La Courneuve)

- Atelier jardinage

par l'association Terres Urbaines
"Amener la biodiversité au potager"
À partir de 8 ans. Inscription conseillée
11h, Médiathèque Georges Brassens

- Atelier aromathérapie

Avec la naturopathe Lisa Nguyen
"Soigner les maux de l'hiver, découvrir les plantes du jardin"
À partir de 14 ans. Inscription conseillée.
15h, Médiathèque Georges Brassens

- Football

> JAD - Paris CA. (Régional 1)
Seniors Féminines (Régional 1)
17h, stade Paul André

- Rugby

> RCD - Rennes (Fédérale 1)
19h, stade Guy Môquet

DIMANCHE 14 NOVEMBRE

- Vide-grenier

Avec l'association Pole & Éthique Nouvelle Génération
Toute la journée, Place de l'Amitié

LUNDI 15 NOVEMBRE

- Découverte de la marche nordique

Avec la JAD
De 10h à 11h, Parc de Ladoucette

MARDI 16 ET MERCREDI 17 NOVEMBRE

Retrait des places pour les spectacles de fin d'année

Offert par le CCAS et la municipalité aux retraités drancéens
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, Espace culturel du Parc et Maisons des services publics (Avenir, Économie, Village Parisien)

MERCREDI 17 NOVEMBRE

Initiation au jeu de dames

Tout public dès 8 ans.
10h, médiathèque Avenir

JEUDI 18 NOVEMBRE

- Atelier de conversation

À destination des adultes - niveau A2 dont le français n'est pas la langue maternelle
14h30, Médiathèque Georges Brassens

- Soirée Tai-chi

Avec la JAD
De 18h30 à 20h, salle de danse Petieu

SAMEDI 20 NOVEMBRE

Gala des associations pour le Téléthon
Espace culturel du parc



UN COIN DE VERDURE EN CENTRE-VILLE

Samedi 16 octobre, de nombreux Drancéens étaient présents pour découvrir le nouveau square de 1650 m², installé au pied de la cité Paul Vaillant-Couturier. Un endroit où toutes les générations pourront se retrouver pour profiter d'un coin de nature où se détendre, s'amuser ou faire du sport.



Le square Paule Beaujour et Brahim Fellah est désormais ouvert. Samedi 16 octobre, les Drancéens ont très vite pris possession des équipements mis à leur disposition : un city-stade, une aire de musculation, deux aires de jeux, un terrain de pétanque, des brumisateurs pour rafraîchir l'été... Le tout au milieu d'une végétation naissante, qui offre déjà un refuge à la biodiversité locale, et s'étoffera dans les mois et années à venir. Cette année, la Ville a investi plus de 2 millions d'euros pour la création ou la rénovation de squares. Deux sont actuellement en travaux : le square Mandela, dans le quartier Drancy centre et le square Ribot, dans celui de la Mare.

Un lieu de mémoire

Baptisé Paule Beaujour et Brahim Fellah, ce square sera également un lieu de mémoire en souvenir des deux élus décédés du Covid en mars 2020 et de toutes les victimes de la pandémie.

"Avec ce lieu, nous avons choisi d'affirmer clairement le traumatisme, la cicatrice profonde, le bouleversement des certitudes, que restera à jamais cette pandémie dans notre histoire", a expliqué Aude Lagarde. ■



Horaires d'ouverture
Novembre, décembre, janvier
Tous les jours, de 8h à 18h



Suivez **villededrancy** sur *Instagram*



TRIBUNES

ÉLUS MAJORITÉ MUNICIPALE

Zemmour annoncé à Drancy : polémique et petites phrases en vue

Lundi 25 octobre, CNEWS s'invite à Drancy avec Jean-Marc Morandini et le (futur) candidat Zemmour. Pas besoin d'attendre ce qui va être dit : petites phrases, polémiques et propos hors-sol de la part d'un candidat parisien qui a quitté Drancy à l'âge de 8 ans et ne connaît rien de notre Ville.

Nous dénonçons par avance les fantasmes racistes et les mensonges de cet homme en réaffirmant que Drancy ne fait pas partie de ces territoires oubliés de la République. Nous invitons d'ailleurs tous les médias et commentateurs à venir vérifier sur place si la vie à Drancy ressemble à cette caricature ou si le vivre et construire ensemble, cœur de notre projet municipal, permet un quotidien apaisé et un espoir de réussite pour nos enfants.

Vos élus de la Majorité municipale

ÉLUS DRANCY AUTREMENT

L'îlot du marché des 4 routes : retards en cascade et absence d'information

Le 17 Nov. 2014, un article du Parisien nous annonçait le lancement du projet. La livraison est attendue pour 2025 mais on peut en douter lorsque l'on voit le retard pris sur la phase de déménagement des commerçants situés sous la halle.

Ceux-ci s'inquiètent qu'aucune date précise ne leur a été communiquée sur leur installation sous la halle temporaire situé face au Chiquito, ni sur leurs futures conditions de travail.

Pour les clients c'est encore pire, aucun parking n'est prévu pendant les travaux cela impactera sérieusement sa fréquentation. Cette absence complète de concertation est totalement aberrante.

*Hacène CHIBANE
contact@drancy-autrement.com
06 20 65 24 48*

ÉLUS ENSEMBLE, DRANCY POUR TOUTES ET TOUS

19 600 feuilles de papier !

C'est ce qu'il a fallu pour imprimer les documents transmis aux conseillers municipaux pour le Conseil du 22 septembre.

Plus de 39 rames de papier et combien d'arbres ? Et ne parlons pas du coût !

Faire la promotion des remplacements d'arbres sur le site internet de la ville, pourquoi pas.

Voter, comme nous l'avons fait, sur un projet de dématérialisation numérique de documents administratifs, c'est très bien, même si cela est lié à une obligation légale. Alors pourquoi continuer de refuser nos demandes de dématérialisation des documents ?

La peur que nous soyons en mesure de mieux diffuser nos arguments et décisions aux drancéennes et drancéens ?

*Ensembledrancyourtous@gmail.com
Carine Nilès, Lotfi Ben Yedder, Berivan Cipil, Rachid Belouchat, Patrick Chini.*



DRANCY. SCOPE

1^{ER} NOV.
v 15 NOV.
2021

CONCERT

LEVER DE RIDEAU

ORCHESTRE BANLIEUE
L'HARMONIE DE DRANCY

DIMANCHE 7 NOVEMBRE



**PASS SANITAIRE ET MASQUE OBLIGATOIRES
DANS TOUS LES LIEUX CULTURELS**



LEVER DE RIDEAU AVEC ORCHESTRALE BANLIEUE

AVEC LA CRISE SANITAIRE, CELA FAIT PRESQUE DEUX ANS QUE L'ORCHESTRE D'HARMONIE, EN RÉSIDENCE À DRANCY, N'A PAS FAIT RÉSONNER VENTS, CUIVRES ET PERCUSSIONS SUR LA SCÈNE DE L'ESPACE CULTUREL. RENCONTRE AVEC SON DIRECTEUR MUSICAL, FABRICE CANTIÉ, HEUREUX DE RETROUVER SON PUBLIC, DIMANCHE 7 NOVEMBRE.



Comment l'harmonie a-t-elle traversé cette période et surtout cette séparation ?

Nous avons beaucoup échangé par le biais d'un groupe WhatsApp. Cette parenthèse nous a permis de nous interroger sur les orientations à prendre pour l'avenir de l'orchestre. Nous avons réfléchi à l'esthétique de nos représentations mais aussi à l'éventualité d'étendre nos actions culturelles à de nouveaux quartiers de Drancy. Cette projection a été possible grâce à la Ville qui nous a maintenu son soutien, bien que nous ne puissions pas exercer notre activité.

Quand avez-vous recommencé à jouer ensemble ?

Ce sera notre premier concert depuis le début de la crise sanitaire. Nous avons repris les répétitions en septembre, après 18 mois d'interruption. C'était dur au début mais nous étions très heureux de rejouer ensemble. Nous avons tous la même envie de partager à nouveau notre passion et de retrouver le public. C'est cette envie qui nous a permis de retrouver nos automatismes rapidement et d'être prêt à remonter sur scène en à peine deux mois.

Quel sera le programme de la soirée ?

Nous serons plus de cinquante musiciens. Nous proposerons diverses esthétiques : des pièces originales, de la musique classique allemande, des musiques de films... Nous rendrons notamment hommage à Ennio Morricone, décédé en 2020, avec l'interprétation de deux de ses compositions les plus célèbres : *Il était une fois dans l'Ouest* et *Le Bon, La Brute et Le Truand*.

Pourquoi appeler votre concert Lever de rideau ?

C'est un clin d'œil à l'orchestre d'harmonie du conservatoire avec qui nous avons un partenariat pédagogique et artistique et qui sera sur scène pour la première partie du concert.

DIMANCHE 7 NOVEMBRE
18H ESPACE CULTUREL DU PARC
ENTRÉE LIBRE

SPECTACLES

JEUNE PUBLIC



▷ **POUIC-POUIC,
LA SUPER
MAGICIENNE**
VENDREDI 5 NOVEMBRE
18H30

POUR LES ENFANTS DE 3 À 10 ANS
Tarif unique : 3,70 €

CONCERT



▷ **LEE JOHN
(IMAGINATION)
& THE GIBSON
BROTHERS**
VENDREDI 19 NOVEMBRE
20H30

Tarifs : 15 € / 11,80 € / 8,60 €



HUMOUR



▷ **JARRY
(TITRE)**
JEUDI 25 NOVEMBRE
20H30

Tarifs : 25,70 € / 22,80 € / 17,10 €

BILLETTERIE

> sur drancy.fr/Billetterie
> à l'Espace culturel du parc,
les mardis, vendredis et samedis
de 14h à 18h, les mercredis de 15h à 18h.

+ D'INFOS : 01 48 31 95 42

MOIS DU DOC : VENEZ RENCONTRER VÉRONIQUE LE BRIS



@Sylviecastioni

Journaliste et critique, Véronique Le Bris est une spécialiste de la place des femmes au cinéma. Après avoir dirigé la rédaction du magazine *Première* et travaillé pour *L'Obs* ou *Ecran Total*, elle collabore aux *Echos Week-end* et à l'émission *Viva Cinema* (Ciné+). Fondatrice de *cine-woman.fr*, le premier webmagazine féminin

sur le cinéma, elle a écrit trois livres sur le sujet : *Fashion & Cinéma* (Cahiers du cinéma) sur les relations des actrices à la mode, *50 femmes de cinéma* (Marest Ed.) et *100 grands films de réalisatrices* (Gründ, Arte Ed.), paru en mars 2021.

En 2018, elle lance le prix Alice Guy qui récompense chaque année le meilleur film français de cinéma réalisé par une femme, tout en honorant la mémoire et l'œuvre de la première cinéaste au monde : Alice Guy.

Véronique Le Bris répondra à toutes vos questions à l'issue de la projection du film documentaire "Les Sorcières à Hollywood" de Sophie Peyrard. Un film qui décrypte la figure de la sorcière dans le cinéma hollywoodien des années 30 à nos jours et raconte, en filigrane, une histoire sociale du pouvoir féminin.

- > Samedi 6 à 15h
- > Médiathèque Georges Brassens
- > À partir de 16 ans
- > Inscription conseillée

ANIMATIONS ATELIERS



EXPOSITION "L'ABRÉGÉ DES SECRETS" D'ALEXA BRUNET

Cette exposition de photographies illustre des superstitions et croyances, qui circulaient autrefois dans les campagnes à travers des grimoires ou "livres des secrets".

- > Du mercredi 3 au mercredi 29
- > Médiathèque Georges Brassens
- > Public adolescent et adulte
- > Entrée libre



GOÛTER PHILO "LA VÉRITÉ C'EST QUOI ?"

Cet atelier animé par l'association Les Petites lumières s'appuiera sur des jeux, des grandes notions philosophiques et sur différentes pratiques artistiques pour susciter le débat entre les enfants.

- > Jeudi 4 de 15h à 16h30
- > Médiathèque des Bois de Groslay
- > De 7 à 12 ans
- > Inscription conseillée



L'HEURE DU CONTE SPÉCIAL TOUT-PETITS

- > Samedi 6 à 10h30
- > Médiathèque Georges Brassens
- > De la naissance jusqu'à 3 ans
- > Entrée libre dans la limite des places disponibles

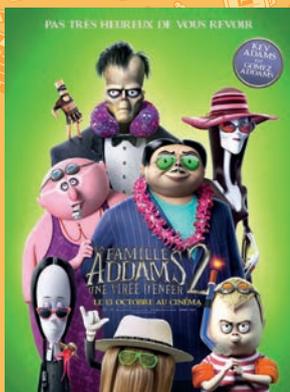
⇒ Retrouvez le programme
du réseau sur :
mediatheques.drancydugnylebourget.fr

Drancy

Cinéma

ESPACE CULTUREL DU PARC

Place Maurice Nilès,
120 rue Sadi Carnot - 01 48 31 95 42



FAMILLE ADAMS

Avec Kev Adams,
Mélanie Bernier, Oscar Isaac
(1h33)

Dans cette nouvelle aventure, on retrouve Morticia et Gomez perdus face à leurs enfants qui ont bien grandi, ils sautent les repas de famille, et ils passent leur temps rivé à leurs écrans. Pour tenter de renouer les liens familiaux, ils décident d'embarquer Mercredi, Pugsley, Oncle Fétide et toute la bande dans leur camping-car hanté et de prendre la route pour les dernières tristes vacances en famille...

Mercredi 3 novembre ▶ 14H30
Dimanche 7 novembre ▶ 15H

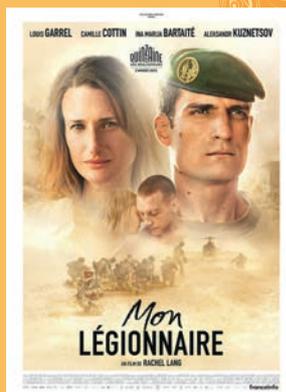


DERNIER DUEL

Avec Matt Damon,
Adam Driver, Jodie Comer
(2h35)

Basé sur des événements réels, le film dévoile d'anciennes hypothèses sur le dernier duel judiciaire connu en France - également nommé « Jugement de Dieu » - entre Jean de Carrouges et Jacques Le Gris, deux amis devenus au fil du temps des rivaux acharnés...

Mercredi 3 novembre ▶ 20H30
Dimanche 7 novembre ▶ 17H30
Mardi 9 novembre ▶ 20H30



MON LÉGIONNAIRE

Avec Louis Garrel, Camille Cottin,
Ina Marija Bartaitė
(1h47)

Ils viennent de partout, ils ont désormais une chose en commun : la Légion Étrangère, leur nouvelle famille. *Mon Légionnaire* raconte leurs histoires : celle de ces femmes qui luttent pour garder leur amour bien vivant, celle de ces hommes qui se battent pour la France, celle de ces couples qui se construisent en territoire hostile...

Mercredi 10 novembre ▶ 14H30
Dimanche 14 novembre ▶ 15H



VENOM LET THERE BE CARNAGE

Avec Tom Hardy, Woody Harrelson,
Michelle Williams
(2h00)

Environ un an après avoir affronté Riot, Eddie Brock « cohabite » toujours avec le symbiote Venom. Alors qu'il tente de relancer sa carrière de journaliste d'investigation, Eddie se rend en prison pour interviewer le tueur en série Cletus Kasady. Il ignore que ce dernier est lui aussi l'hôte d'un symbiote, Carnage...

Mercredi 10 novembre ▶ 20H30
Dimanche 14 novembre ▶ 17H30
Mardi 16 novembre ▶ 20H30

RETROUVEZ LES BANDES ANNONCES DES FILMS SUR DRANCY.FR/CINEMA

CINÉ-CLUB DE DRANCY SAISON 2021-2022

Lundi 15 novembre 2021
à 20h15

un film de Stanley Kubrick - 1961 - (3h18)

4 € la séance ou adhésion pour la saison : 20 €



PROCHAINEMENT
DANS VOTRE
CINÉMA



Plein tarif : 6,00€ / Tarif réduit : 5,00€ / Enfant -12 ans : 3,00€ / Séances 3D : +1,00€

Le tarif réduit est accordé sur justificatif (- de 25 ans, + de 60 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, abonnés à la saison)

Port du masque
obligatoire

Pass sanitaire obligatoire
à partir de 12 ans

Solution hydroalcoolique
à votre disposition



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Ame Liyah - Amory Redares Cola - Belferdi Leyna-Jenah - Boukeroui Sami - Cebotari Nathaniel - Chander Daivic - Cisse Halima - Cissokho Djibril - Costarella Léa - De Almeida Ramalhoto Juliann - Demigne Chollet Késly - Djordjevic Darian - Ferjani Mohamed - Florea Marian - Fofana Bilel - Lhaddad Ayman - Oliveira Marques Santiago - Ouadhane Eyden - Radic Rastk

MARIAGES

Ahdjoudj Yacin et Hocine Karima - Balnac Danajee et Arekion Vedy - Haddad Khairi et Brahim Alia - Lahlal Yassine et Gasmî Soumia - Manaz Sedat et Tur Aliye - Mansour Adel et Mansour Liza - Rajadurai Sujiv-Oury et Rajagopal Tiphanie - Rogandji Harich Karim et Zrouri Hayat - Rouillard Nicolas et Da Silva Jennifer - Saint-Hilaire Ony et Hamdane Nesrine - Vyas Bhavin et Navaratnam Mayourika

DÉCÈS

Auffray Jeanne veuve Mathieu - Azzougui Tahar - Belkacem Hafif - Besbard Monique - Carpentier Christian - Chromianec Milka veuve Michalezyczyn - Courrege Catherine - David Alain - Gauron Arlette veuve Bug - Giacometti Charles - Grillot Renée veuve Rincheval - Homecourt Liliane veuve Di Mascio - Itchir Saïd - Kanelopoulos Anna Veuve Fioni - Leroy Marceau - Mahia Mohammed - Mayer René - Morent Pierre - Osadnik Jean - Pouliquen Suzanne veuve Beuzit - Thiery Gisèle veuve Fadi

MÉDECINE DE GARDE

Le service est assuré le samedi après-midi et le dimanche par des médecins généralistes libéraux.

Vous pouvez vous y rendre :

- du lundi au vendredi de 20h à minuit
- samedi de 14h à minuit
- dimanches et jours fériés de 8h à minuit

Maison médicale de Drancy

17-19, avenue Henri Barbusse
01 80 89 47 60

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde : www.monpharmacien-idf.fr

DIMANCHE 7 NOVEMBRE

- Pharmacie Principale
160 avenue Henri Barbusse
01 48 30 01 95
- Pharmacie Gassim
130 avenue Pasteur (Le Blanc-Mesnil)
01 48 65 51 17

JEUDI 11 NOVEMBRE

- Pharmacie Berthelot
5 rue Marcelin Berthelot - 01 48 32 02 11
- Pharmacie des Quatre Routes
129 avenue Henri Barbusse
01 48 30 22 65
- Pharmacie Principale
160 avenue Henri Barbusse
01 48 30 01 95
- Pharmacie du Centre commercial Plein Air (Le Blanc-Mesnil)
192 avenue Charles Floquet
01 48 67 21 79

DIMANCHE 14 NOVEMBRE

- Pharmacie Principale
160 avenue Henri Barbusse
01 48 30 01 95
- Pharmacie Barbusse
38 avenue Henri Barbusse
01 48 30 03 27
- Pharmacie du Marché
5 place Henri Duquenne (Le Blanc-Mesnil)
01 48 67 42 04

NUMÉROS UTILES

URGENCES

- Commissariat : 01 41 60 81 40
- Police municipale : 01 48 96 39 48
- SOS médecins 93 : 36 24

DÉMARCHES

- Standard mairie : 01 48 96 50 00

BÉNÉVOLAT

> Le collectif AFM Téléthon Drancy recherche des bénévoles pour :

- le Gala des associations, le 20 novembre
- le Salon du Vin et du Goût, les 27 et 28 novembre
- les goûters dans les écoles, à partir du 22 novembre
- la gestion de sa page Facebook

Contact :

telethon.drancy@gmail.com

> Le Samu Social 93 recrute des bénévoles pour diverses missions (maraudes sociales, maraudes médicales, collectes alimentaires...)

Contact : 01 43 81 58 15 ou

rengade.didier@abri-groupe.org

APPEL AUX DONS

Du 1^{er} au 30 novembre, l'agence Century 21 organise une collecte de jouets au profit des Restos du cœur, qui les distribueront ensuite à des enfants qui en ont besoin.

Déposez vos dons chez Century 21 Pierrimo - 159 avenue Anatole France.

COLLECTE

Comme chaque année, la collecte des déchets verts se terminera le lundi 29 novembre dans la partie nord de la ville et le mardi 30 novembre dans la partie sud.

PAIEMENT DE PROXIMITÉ



Dorénavant, il est possible de payer ses amendes, factures de services publics locaux et autres impôts directement chez certains buralistes. Pour cela, il faut se rendre chez un buraliste arborant le logo "Paiement de proximité, partenaire agréé de la direction générale des Finances publiques".

www.impots.gouv.fr/portail/node/13422

Mélo dy Rama

UN SIECLE DE MELODIES

AVEC PATRICE AMATE ET TOUTE LA TROUPE



SPECTACLES 2021

MERCREDI 1^{ER} DÉCEMBRE

JEUDI 2 DÉCEMBRE

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

LUNDI 6 DÉCEMBRE

MARDI 7 DÉCEMBRE

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

14h - Espace culturel du parc

RETRAIT DES PLACES

Mardi 16 et mercredi 17
novembre 2021

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Espace culturel du Parc et
Maisons des services publics
Avenir, Économie, Village Parisien



Présentation du
pass sanitaire
selon les règles en
vigueur à ces dates